

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



SECRET
GÉNÉRALE

T/PET.7/124
11 juillet 1950

ORIGINAL : FRANÇAIS

PETITION DE M. AUGUSTINO DE SOUZA
CONCERNANT LE TOGO SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE

Note du Secrétaire général : Conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle une communication en date du 22 mai 1950 émanant de M. Augustino de Souza et concernant le Territoire sous tutelle du Togo sous administration française.

C O P I E

L'UNITE TOGOLAISE

Lomé, le 22 Mai 1950

N° 72/P/1950.-

Le PRESIDENT DE L'UNITE TOGOLAISE

L O M E (Togo)

à Monsieur le SECRETAIRE GENERAL

de l'Organisation des Nations Unies

à L A K E S U C C E S S

N E W - Y O R K (U.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Au nom du parti "L'Unité Togolaise" qui groupe la majorité écrasante des éléments autochtones du Territoire du Togo placé sous la tutelle de la France, nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire de la pétition datée ce jour à Lomé et adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Chef du Service de l'Enseignement au Togo.

Nous pensons que, grâce à votre intervention personnelle auprès des honorables Membres du Conseil de Tutelle, le Délégué Français de cet Organisme international fera ce qui dépendrait de lui afin que soient respectées dans le domaine culturel, les aspirations légitimes des administrés sous tutelle.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de notre parfaite considération./-

(signé) A. de Souza

Augustino de SOUZA,
Président de l'Unité Togolaise.

Reçu au Siège des Nations Unies le 29 mai 1950.

C O P I E

Lomé, le 22 Mai 1950

Monsieur Augustino de SOUZA,

Président du Conseil des Notables de Lomé,
Président du Parti "l'Unité Togolaise",

à Monsieur l'INSPECTEUR d'ACADEMIE,
Chef du Service de l'Enseignement au Togo,

L O M E

Monsieur le Chef de Service,

Muni de l'adhésion des Leaders de l'Unité Togolaise et d'un grand nombre de Chefs traditionnels et Notables du Pays,

J'ai l'honneur de vous adresser la présente pétition, persuadé que vous voudriez bien l'examiner en toute objectivité et prendre la décision positive qui ne dépendrait que de vous.

Au cours de sa session ordinaire de cette année l'Assemblée Représentative du Togo, agissant au nom du peuple togolais, avait voté une motion tendant à faire enseigner la Langue Ewé dans certaines zones géographiques bien déterminées. Or, d'après des nouvelles fraîchement recueillies, la Direction de l'Enseignement exigerait que nos écoliers et écolières fournissent à leur instituteurs et institutrices des écrits concernant la langue indigène que leurs parents ou tuteurs voudraient leur faire enseigner.

Nous n'ignorons pas que la France nous a apporté sa civilisation. Ce que nous demandons, nous les Togolais, c'est qu'il nous soit permis de prendre librement ce qu'il y a de meilleur et de fécondant dans la civilisation française.

Suivre leur voie d'administrés sous tutelle, assimiler sans être assimilés, avoir la possibilité de pouvoir mettre au jour et développer la civilisation qui leur sera particulière, tels sont les buts poursuivis par les Togolais autochtones.

La France avait accepté la mission sacrée de mener le peuple togolais jusqu'au seuil du self-government et de l'indépendance. Ce faisant, elle a pris l'engagement de respecter le désir à la fois humain et légitime qu'ont les Leaders autochtones de travailler pour rapprocher progressivement les différents groupements autochtones et réaliser l'unité du pays. C'est vous dire que les Togolais vraiment progressistes comptent beaucoup sur le service de l'Enseignement en ce qui concerne toutes les formes possibles et imaginables des activités culturelles.

Il existe à l'heure actuelle une littérature ewée reconnue unique au Togo par sa profondeur, sa variété, sa richesse. Chaque Togolais évolué sait que le Professeur D. WESTERMANN, Professeur de langues africaines de l'Université de Berlin et Directeur de l'Institut international des langues et civilisations africaines, avait fait des recherches scientifiques sur la Langue Ewée. D'après une étude très documentée et intéressante publiée par Monsieur Th. MONOD, Directeur de l'I.F.A.N. (Dakar) la Langue Ewée et la Haoussa sont les seules langues togolaises citées parmi les principales langues de l'A.O.F.

Le Mina n'est que de l'Ewé corrompu quelque peu par des modes de prononciation et de nouveaux vocables introduits dans la région d'ANECHO par des émigrants venant de l'Ouest ou de l'Est. Le Mina ou Guin-gbé ne se parle ni à ACCRA ou Guin ni à ELMINA, cité d'origine des Minas authentiques. Il est de notoriété publique que les Minas ou Guins comprennent facilement l'Ewé sans recourir à un interprète. A Lomé, Atakpamé et Palimé, les écoliers se retrouvent chaque Dimanche dans nos Eglises ou Temples dont les livres de prières et les cantiques, voire même la Bible sont rédigés dans une langue dont l'emploi est courant : l'Ewé.

Le problème posé par l'enseignement du vernaculaire est un problème qui, bien résolu, permettrait aux coloniaux et Missionnaires togolais de mieux connaître l'indigène afin de mieux le comprendre en vue de mieux gouverner le pays. C'est pourquoi les Délégués à l'Assemblée Représentative, élus du pays, ont jugé nécessaire de prendre position en ce qui concerne l'enseignement de l'Ewé.

S'adresser aujourd'hui à l'homme de la rue ou à des parents par fois insouciants et analphabètes, ce serait laisser supposer que vous minimisez toute l'importance de la question. Je crois bon de vous faire comprendre que nous les Togolais vraiment conscients de l'avenir de leur pays n'accepteront jamais des obstacles artificiels dressés contre l'enseignement de l'Ewé considéré par eux comme un des facteurs les plus puissants de leur marche vers leur émancipation.

C'est pourquoi je vous adresse la présente pétition, moralement convaincu qu'elle sera bien accueillie afin qu'un passé de désaccord ne se creuse point entre le Service dont vous avez la charge et les Administrés sous tutelle.

Avec mes remerciements anticipés pour les mesures que vous auriez à prendre en vue des résultats positifs attendus, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'assurance de ma parfaite considération./-

(Signé) A. de Souza